

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1539

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Oullins

objet : Requalification du site de la Camille - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Bernard

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1539**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Oullins

objet : **Requalification du site de la Camille - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-8455 en séance du 15 décembre 2008, a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements la requalification du site de la Camille à Oullins A2 - Réaliser des grands projets structurants.

La rue de la Camille est un axe de transit entre le quartier centre et les quartiers de la Bussière, de la Glacière, du Golf, de Montlouis et du Merlo. Elle relie la Grande Rue d'Oullins, axe majeur et commercial de la commune, et le carrefour Jomard-Buisset-Victor Hugo. Elle dessert le groupe scolaire Notre dame du Bon Conseil (840 élèves), l'association Second Eveil aidant les malades d'Alzheimer, l'îlot de la Camille, le pôle commercial de 3 000 mètres carrés et 87 logements, la copropriété des Hauts d'Oullins, 140 logements, l'immeuble le Patio de la Camille, 50 logements et le pôle petite enfance de la Bussière, accueil de 50 enfants.

Cette chaussée supporte un trafic important et une ligne de transport en commun (n° 63).

Le projet de réaménagement consiste en :

- la mise aux normes d'accessibilité de la rue de la Camille avec la sécurisation des accès au groupe scolaire Notre Dame du Bon Conseil,
- la sécurisation du carrefour Camille-Bourgeois-Glacière,
- l'aménagement paysager du square André Cassin,
- la création de pistes cyclables,
- l'élargissement des trottoirs,
- la sécurisation des traversées piétonnes.

Le conseil de Communauté est saisi pour l'individualisation partielle d'une autorisation de programme d'un montant de 70 000 € pour le financement des études de conception. Ces études seront menées au deuxième semestre 2010. Les crédits de paiement correspondants sont à mettre en place au quatrième trimestre 2010 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la requalification du site de la Camille à Oullins.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale A2 - Réaliser des grands projets structurants, sur l'opération n° 2153 pour un montant de 70 000 € en dépenses à la charge du budget principal en 2010.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.